

Région et lycées : Y a-t-il un pilote dans l'avion ? (Rouen)

Ce mardi 15 mars , le Conseil académique de l'Education Nationale (CAEN) ne s'est pas tenu faute de quorum, une fois de plus. Il faut dire que le nouveau président de la région Normandie brillait par son absence ! Les questions éducatives intéressent-elles vraiment la nouvelle majorité régionale ?

Trois questions à l'ordre du jour et pas des moindres :

- ▶ L'inclusion scolaire avec l'implantation des ULIS dans le 1er comme le and degré
- ▶ La carte des formations professionnelles initiales pour la rentrée 2016
- ▶ Les poursuites d'études en BTS et IUT pour les voies pro et technologiques.

Certes, le CAEN ne donne qu'un avis consultatif mais c'est la seule instance qui réunit à ce niveau tous les acteurs l'école.

Pourtant, la Région et le Rectorat s'affranchissent largement des règles qu'ils invoquent par ailleurs. faut-il rappeler par exemple que le budget 2016 n'a jamais été soumis pour avis au CAEN ... Les CA des lycées se sont donc prononcés en décembre sur des budgets non validés !

Quel place pour cette instance dans la future région dont l'avis est requis pour nombre de décisions budgétaires, la carte des formations professionnelles et le service public d'orientation ?

Voilà la vraie question.

Et la proposition d'un second CAEN le 22 mars, jour de mobilisation et de grève pour les salaires de la Fonction publique place les éventuels perspectives de dialogue social sous de bien mauvais auspices !